

DÉCLARATION STATUTAIRE

Je, Odina Ottawa, domiciliée au 121 Irinatikw, app. B, née le 22 avril 1976,

*(Mme Ottawa est accompagné de son conjoint, Paul-Émile Dubé, et celui-ci interviendra régulièrement au cours de la rencontre)

Déclare solennellement que;

Mon fils avait participé à une activité de fin d'année, en 2016, avec son école. Il avait été à la Ronde à Montréal et c'est après ça qu'il a commencé à être malade. On l'a amené au dispensaire et ils nous ont dit d'attendre un peu, de le surveiller et de lui donner des Tylenol. On est retourné au dispensaire quelques fois et les infirmières nous ont dit que c'était des ganglions. On l'a amené aussi à l'hôpital de Joliette et ils nous ont dit la même chose, que c'était des ganglions. Ils nous ont dit de lui donner des Tylenol et des Advil parce qu'il n'y avait pas de médicaments pour ça. On l'a ramené à la maison mais son état est resté le même. Il était toujours malade et il faisait de la fièvre.

Mon fils aimait beaucoup le hockey mais il avait perdu l'intérêt parce qu'il était trop malade. Ils l'ont évacué à nouveau à Joliette et ils nous ont dit la même chose, de continuer à lui donner des Tylenol.

(Intervention du père : Ce que je n'ai pas aimé, c'est qu'il s'est fait dire par le médecin, « *qu'il était venu hier et qu'il devrait être capable de marcher maintenant* ». Il lui a dit : « *Marche donc comme du monde!* » Mon fils marchait plié en deux parce qu'il avait trop mal. On a rien dit mais on n'a vraiment pas aimé qu'il dise ça à mon gars. En plus, il n'a pas été traité comme il faut.)

Question posée par l'agente aux enquêtes : *Combien de fois vous êtes allé à Joliette?*

3 fois. A chaque fois, on partait de Manawan, on faisait ça aller-retour.

Question posée par l'agente aux enquêtes : *Est-ce que vous vous souvenez du nombre de jours entre les visites à l'hôpital?*

Non, on ne s'en souvient pas mais on a un dossier chez-nous avec toutes ces informations.

Question posée par l'agente aux enquêtes : *Et à chaque fois que vous y alliez, il vous disait de continuer les tylenol?*

Oui. Ils n'ont même pas fait de prises de sang.

Question posée par l'agente aux enquêtes : *Qu'est-ce que le médecin faisait comme examen?*

Il faisait juste toucher son ventre. Il avait passé un rayon-x et il nous avait dit que c'était peut-être une appendicite. Il a été hospitalisé une nuit et le matin de bonne heure, il avait son congé. Ils lui ont dit d'aller en physiothérapie mais on ne savait pas pourquoi il devait aller là. Après son congé, on est revenu à Manawan, mais il a continué à faire de la fièvre et il n'avait plus d'énergie.

Puis, on a décidé de l'amener au zoo pour lui changer les idées, pour qu'il oublie son état. On est allé coucher à Joliette. Il allait un peu mieux le matin mais on voyait qu'il était encore malade. On a décidé de l'amener à Ste-Justine. Là, il a été vu par plusieurs médecins et c'est là qu'on nous a dit que notre garçon était très très malade. On était très inquiets. Ils nous ont dit qu'ils allaient l'hospitaliser. Ils nous ont demandé si on savait ce qu'il avait et on a répondu qu'il avait des ganglions au ventre. Ils nous ont dit que ce n'était pas ça, mais que c'était un rhumatisme aigue.

(Intervention du père : Ça, c'est une par une bactérie et la bactérie a eu le temps d'aller faire des dommages au cœur. Et si on avait attendu encore une semaine ou deux, on aurait perdu notre fils.)

Question posée par l'agente aux enquêtes : *Il s'est écoulé combien de temps entre son voyage de fin d'année et votre dernière visite à Joliette?*

Il a été malade toute le mois de juillet, on est allé 3 fois à Joliette et c'est vers le début du mois d'août qu'on est allé à Ste-Justine.

Question posée par l'agente aux enquêtes : *Son état s'est aggravé parce qu'il n'a pas été diagnostiqué?*

Oui, à cause de la bactérie. Le rhumatisme aigue est une séquelle. Au mois d'octobre l'année passée, son cardiologue est venu le voir à Joliette pour faire son suivi. Il le voit une fois par année. Il s'est fait dire que son état était stable, que ça n'avait pas grossi, ni diminué mais il doit toujours prendre des médicaments, jusqu'à l'âge de 18 ou 25 ans. Il a 14 ans présentement. Il s'appelle [REDACTED] et il est né le [REDACTED] 2003.

(Intervention du père : Un moment donné, il était tanné de prendre ses médicaments et il a voulu arrêté mais on a demandé à une infirmière de lui expliquer ce qui va arriver s'il arrête de les prendre.

Elle lui a dit : « *Je vais t'expliquer quelque chose. Si tu arrêtes de les prendre, tu vas mourir. Ce sont ces pilules-là qui empêche d'aggraver ton cas et qui t'aident* ».

On était complètement bouleversé quand on est sorti de là. Je ne sais pas combien de lumières rouge j'ai brulé, je ne voyais pas les stop. On le savait pourtant que c'était grave, mais là, de l'entendre. Notre garçon était assis en arrière et il ne disait pas un mot).

On était en état de choc. On ne se souvenait même plus ou on allait et on ne parlait pas.

Aujourd'hui, je suis toujours inquiète. Je ne veux pas le laisser seul et j'ai peur qu'il lui arrive de quoi. On nous a prévenus que s'il devait subir une opération au cœur, il risque de mourir et vite. Lui, (conjoint), il veut qu'on apprenne à le laisser seul, mais moi, je ne suis pas prête. J'ai trop peur qu'il lui arrive de quoi.

(Intervention du père : Quand on part, on l'amène avec nous et on lui demande d'amener un ami pour ne pas qu'il s'ennuie).

Question posée par l'agentes aux enquêtes : *Avait-il des problèmes avec son cœur à la naissance?*

Non, il n'avait aucun problème. Ça a commencé après son voyage. C'est à cause du virus qu'il a pogné qui a causé son rhumatisme aigue. S'il avait été diagnostiqué à temps, il aurait été guéri.

Aujourd'hui, notre fils a de plus en plus mauvais caractère, parce qu'il est tanné de prendre ses médicaments, qu'il doit prendre 2 fois par jour. Les médecins nous ont dit qu'il ne fallait pas qu'il oublie de les prendre. Une fois ou deux, ça peut passer. Mais pas plus que ça. On doit toujours l'amener avec nous quand on va quelque part, on ne veut pas le laisser seul.

Question posée par l'agente aux enquêtes : *Est-ce que vous avez cherché à savoir auprès de l'hôpital de Joliette ce qui s'était passé avec votre fils?*

(Intervention du père : Non. On hésite à y retourner. Même quand on est malade. J'ai un ami (québécois), un voisin de mon camp qui a fait une crise cardiaque et il est allé à l'hôpital de Joliette. Rendu-là, il a été amené en psychiatrie! Il était vraiment surpris de se ramasser là. Il nous a dit de ne jamais aller à l'hôpital de Joliette.)

Question posée par l'agente aux enquêtes : *Vous pensez qu'ils ne sont pas assez professionnels?*

(Intervention du père : Ils sont probablement racistes aussi. J'ai su qu'une infirmière de race noire qui travaillait à l'hôpital de Joliette, entendait des mots racistes là).

Le pédiatre est venu le voir un moment donné juste pour lui signer son congé alors qu'il ne l'avait même pas examiné. Il avait passé la nuit à l'hôpital mais il n'avait pas bien dormi parce qu'il avait été malade. Il ne savait même pas ce qu'il avait mais il l'a laissé sortir.

Question posée par l'agente aux enquêtes : *Vous dites que vous allez 3 fois à l'hôpital de Joliette. Est-ce que vous avez vu toujours le même médecin?*

(Intervention du père: Les deux premières visites, c'était le Dr [REDACTED] qui était là, mais l'autre on ne se souvient. C'est le deuxième qui a dit à mon garçon de marcher comme du monde.)

Après la visite du mois d'octobre chez son cardiologue et qu'on a lui expliqué les conséquences s'il arrêta de prendre ses médicaments.....

Question posée par l'agente aux enquêtes : *Est-ce que les médecins de l'hôpital Ste-Justine on dit des commentaires sur les médecins de Joliette?*

(Intervention du père : Ils ont dit que les médecins de l'hôpital de Joliette n'avaient pas diagnostiqués comme il faut et qu'il n'avait pas reçu les soins requis. J'ai demandé au docteur de nous faire un écrit là-dessus mais il a été transféré à Gatineau et nous ne l'avons plus revu.)

Nous avons toutes les informations sur la situation.

Question posée par l'agente aux enquêtes : *Pourquoi vous avez ramassé toutes ces informations?*

(Intervention du père : Parce qu'on a déposé une plainte à l'hôpital de Joliette auprès des commissaires. Et en plus, le dossier est entre les mains de l'avocat [REDACTED], pour une poursuite contre l'hôpital. La secrétaire de l'avocat attend après le rapport du commissaire, mais nous allons en prendre connaissance avant de lui envoyer. [REDACTED] va nous aider à le lire et si c'est correct, on va l'envoyer à l'avocat. On a vu deux avocats pour ça. Le premier nous a dit que ça valait la peine de faire une plainte et il nous a référer à un avocat spécialiste pour ça.

Question posée par l'agente aux enquêtes : *Lorsque vous avez fait votre plainte auprès des commissaires, avez-vous été bien reçu?*

Intervention du père : Oui. En plus, on s'est présenté à la mauvaise adresse, mais la madame qui était là nous a quand même reçus. Elle a pris toutes les informations et elle a transmis tout ça à la personne qu'on devait rencontrer.

Question posée par l'agente aux enquêtes : *Êtes-vous prêts à venir témoigner?*

Intervention du père : Oui, parce qu'on ne veut plus que ça arrive et que ça arrive à d'autres familles. On a d'autres enfants en santé, mais nous sommes vraiment préoccupés par l'état de santé de celui qui est malade.

Signature du déclarant

Déclaré devant

(Enquêteur/e) _____

A _____ le _____